

FORMATION ÉQUIPIER D'ÉVACUATION GUIDE ET SERRE FILE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances nécessaires pour organiser et gérer une évacuation rapide face à un début d'incendie
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements, les points de rassemblement et la conduite à tenir pour évacuer le personnels ou les visiteurs
- Connaître les missions des différents acteurs dans la procédure d'évacuation, et les consignes d'évacuation
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Connaissance de l'établissement, ses risques et ses moyens de lutte contre les incendies
- Les causes et conséquences de l'incendie
- Le triangle du feu et les différentes classes de feu
- Les grands principes et moyens d'extinctions du feu
- Importance de l'évacuation lors d'un incendie
- Signal d'alarme, alerte aux services de secours et mise en sécurité du personnel
- Procédures d'évacuation et consignes de sécurité
- Rôles des différents acteurs : chargés d'évacuation, guides et serres-files
- Point de rassemblement

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Alternance d'apports théoriques et d'études de cas concrets
- Mise en situation des participants par des exercices pratiques d'évacuation

QUALIFICATION DU FORMATEUR

Sapeur pompier et/ou formateur en sécurité incendie

RECYCLAGE CONSEILLÉ : TOUS LES ANS - 3H30

Une obligation pour l'employeur

Art. R4227-39 du Code du Travail

SECURITE SERVICES FORMATIONS

112 Route de St Nizier - 01560 CURCIAT DONGALON

Tel : 06.19.28.18.56 / Mail: securiteservicesformations@gmail.com <https://securiteservicesformations.com>
N° SIRET 81787943000012 - code APE 8559B - déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 01 0174801
"Auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes", ne vaut pas agrément de l'état.



PUBLIC

Toute personne désignée au sein de l'établissement ou responsable chargé de l'évacuation

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE



1/2 journée
soit 3H30

Effectif : 4 pers minimum
12 pers maximum



VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation



DOCUMENTATION

Remise d'une brochure récapitulative et inscription au registre de sécurité de l'entreprise